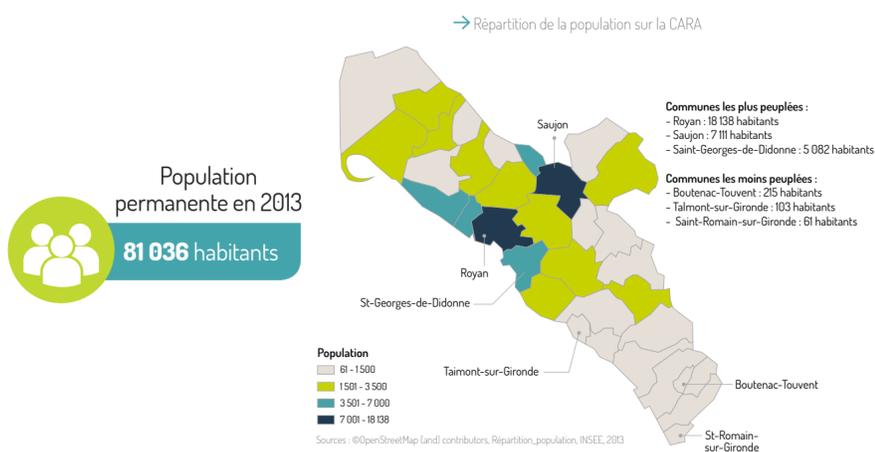


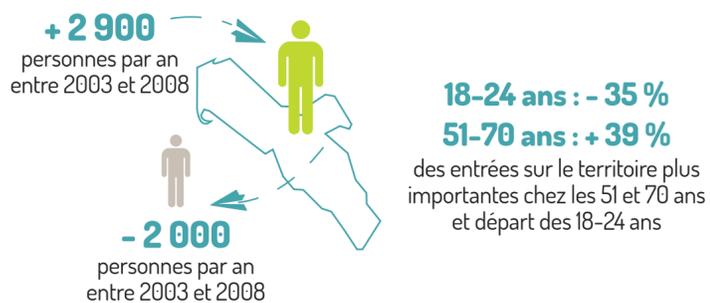
# QUI SOMMES-NOUS ?

## UN TERRITOIRE D'ACCUEIL

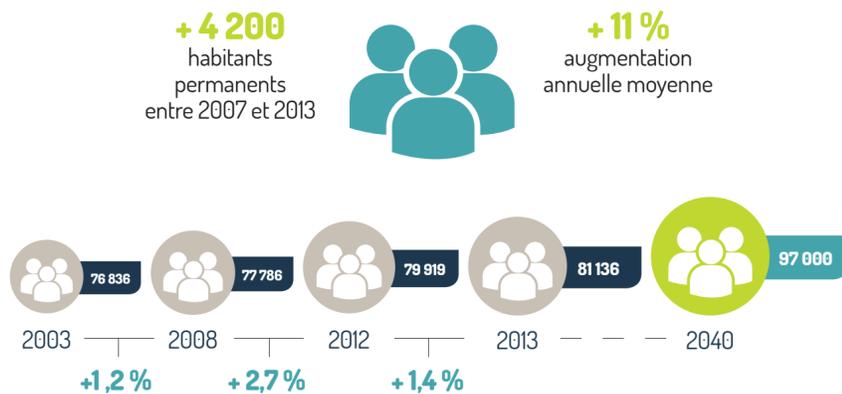
### OÙ VIVENT LES HABITANTS SUR LE TERRITOIRE ?



### DES NOUVEAUX ARRIVANTS QUI ACCENTUENT LE VIEILLESSEMENT



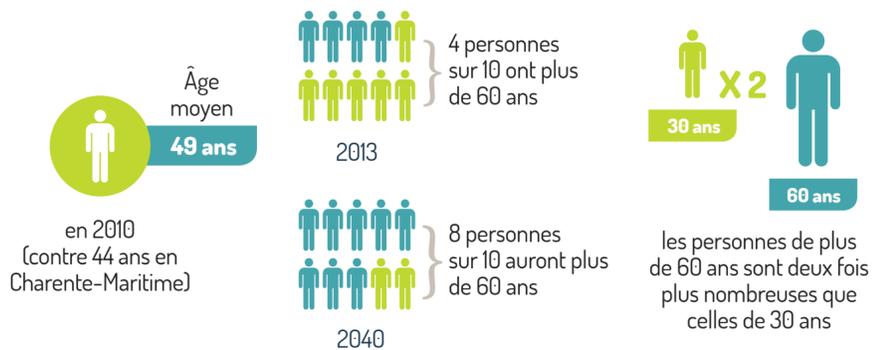
### UNE POPULATION PERMANENTE EN CONSTANTE AUGMENTATION



### UN DÉSÉQUILIBRE ENTRE LES POPULATIONS PERMANENTES ET LES POPULATIONS ESTIVALES



### UNE POPULATION PLUS ÂGÉE



### À L'HORIZON 2040, UNE POPULATION QUI DEVRAIT CONTINUER À CROÎTRE



SOURCES :  
- Étude diagnostic et prospective de la CARA, INSEE, 2014  
- Meilleurs agents.com, 2016  
- Programme Local de l'Habitat, Diagnostic, CARA, 2014

# QUI SOMMES-NOUS ?

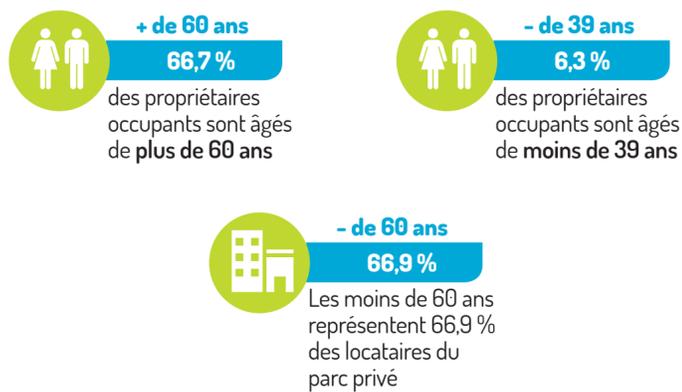


## HABITAT

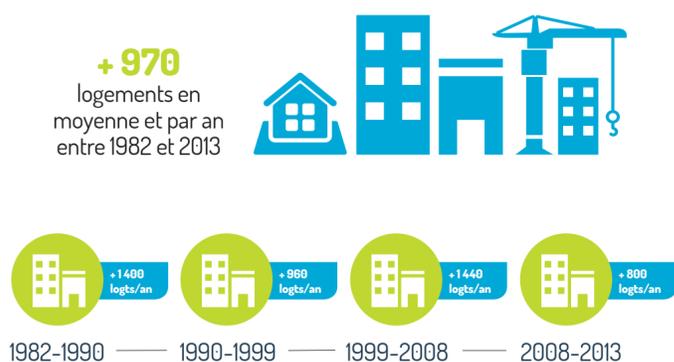
### QUI HABITE LE TERRITOIRE ?



### UN DÉSÉQUILIBRE DÉMOGRAPHIQUE RESENTI SUR L'OCCUPATION DES LOGEMENTS



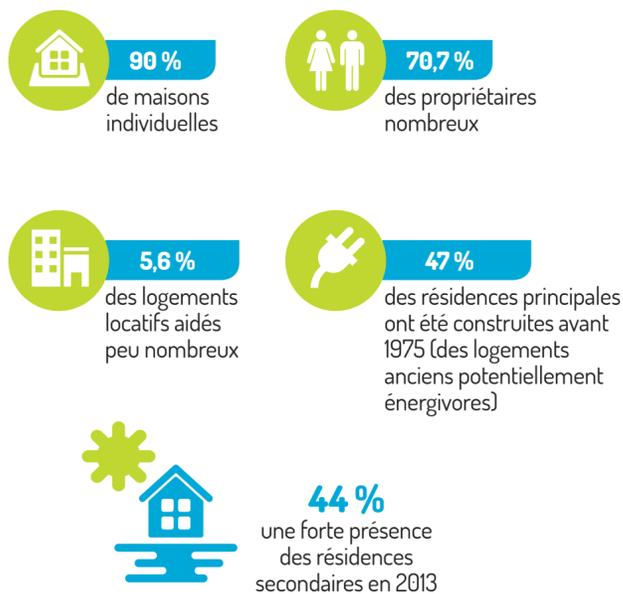
### UN PARC DE LOGEMENTS EN CROISSANCE



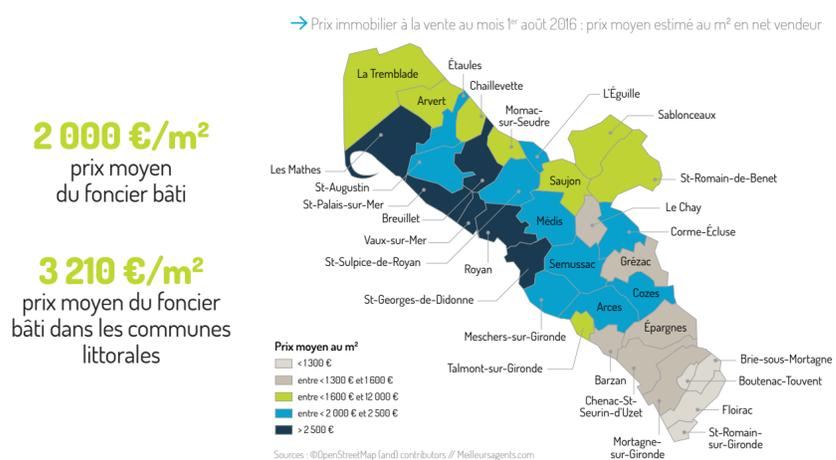
### DES RÉSIDENCES PRINCIPALES DE GRANDE TAILLE



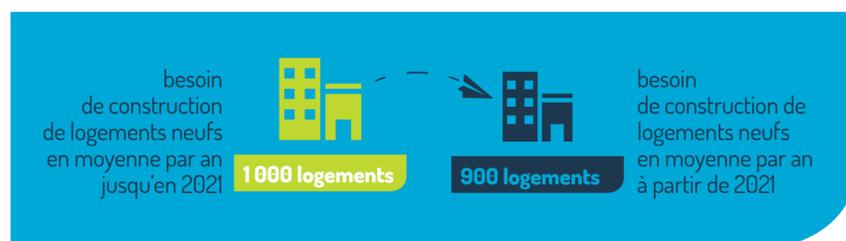
### DES DÉSÉQUILIBRES AUTOUR DU LOGEMENT



### UN PRIX DU FONCIER ÉLEVÉ À PROXIMITÉ DU LITTORAL



### À L'HORIZON 2040...



SOURCES :  
 - Étude diagnostic et prospective de la CARA, INSEE, 2014  
 - INSEE  
 - Meilleurs agents.com, 2016  
 - Programme Local de l'Habitat, Diagnostic, CARA, 2014  
 - Sitadel

# QUI SOMMES-NOUS ?

## MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS

### LA CARA EN DÉPLACEMENT



### COMMENT SE DÉPLACENT LES HABITANTS DE LA CARA ?



### POURQUOI LES HABITANTS SE DÉPLACENT ?

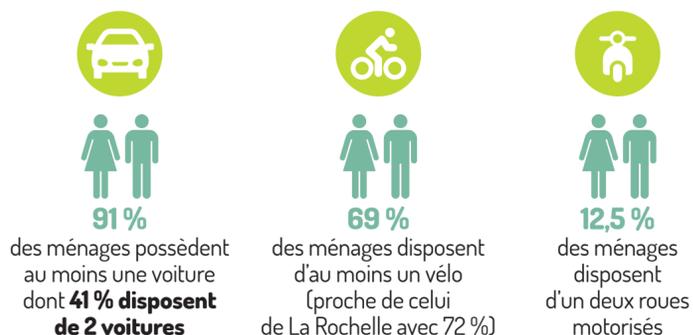


### DES DÉPLACEMENTS COURTS EN DISTANCE MAIS D'UNE DURÉE IMPORTANTE



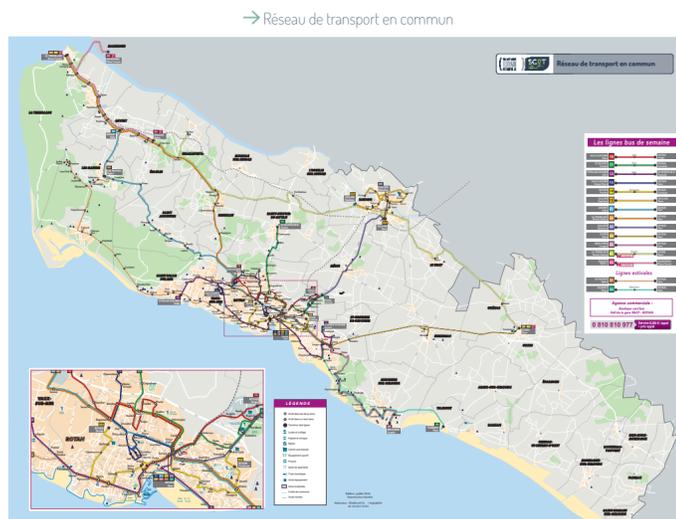
### DES DÉPLACEMENTS FAVORISÉS PAR L'ÉQUIPEMENT DES MÉNAGES

1/3 des ménages de la CARA sont multi-motorisés



### UNE OFFRE DE TRANSPORT COLLECTIF DIVERSIFIÉE

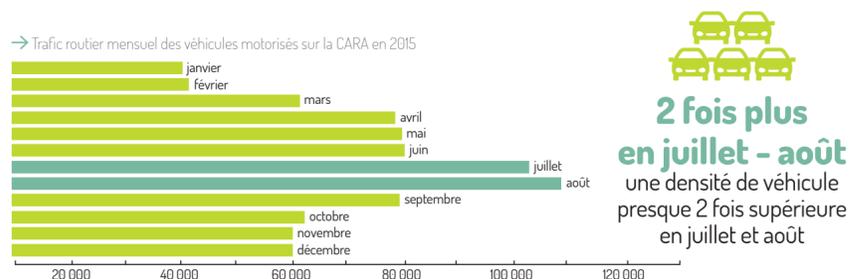
- 1 ligne TER entre Royan et Saintes.
- 2 lignes départementales du réseau « Les Mouettes » vers Rochefort, Saintes et La Rochelle.
- 11 lignes urbaines régulières + 2 lignes estivales du réseau « Cara'bus ».
- 41 lignes du réseau secondaire à destination des établissements scolaires.
- 1 service de transport à la demande sur réservation :
  - qui permet d'acheminer sur l'arrêt le plus proche les usagers habitant à + 500 m d'un arrêt,
  - qui permet d'acheminer les usagers titulaires d'une carte d'invalidité à « + 80 % » à l'arrêt accessible,
  - qui permet d'acheminer les usagers titulaires d'une carte d'invalidité à « + 80 % » à l'arrêt accessible le plus proche.
- Toutes les lignes sont en correspondance avec la gare de Royan.



### DES MODES NON-MOTORIZÉS PEU FAVORISÉS



### UN ENCOMBREMENT DU RÉSEAU EN PÉRIODE ESTIVALE

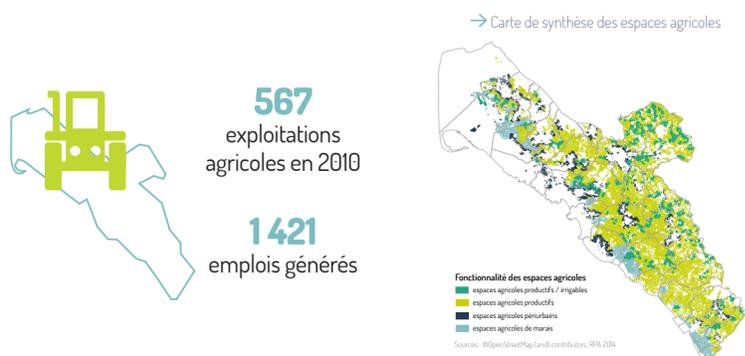


SOURCES :  
- Département de la Charente-Maritime, 2015  
- Enquête Déplacement Ville Moyenne, CARA, 2016  
- Plan de déplacements urbains, CARA, 2013

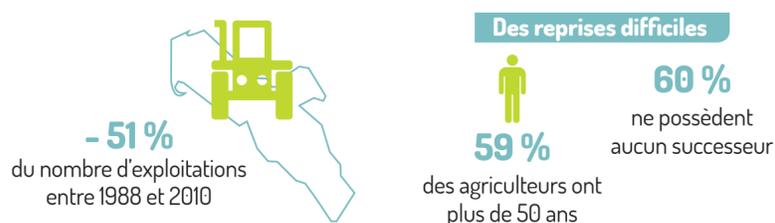
# QUI SOMMES-NOUS ?

## AGRICULTURE (TERRE & MER)

### QUELLE AGRICULTURE SUR LA CARA ?



### ...QUI SONT DE MOINS EN MOINS NOMBREUSES



#### Des freins à la reprise

- Les difficultés économiques des filières, notamment en élevage.
- L'accès limité au foncier.
- Les coûts élevés de l'investissement.
- Les contraintes réglementaires.
- Le moral en berne de la profession.

### DES PRODUCTIONS AGRICOLES DIVERSES

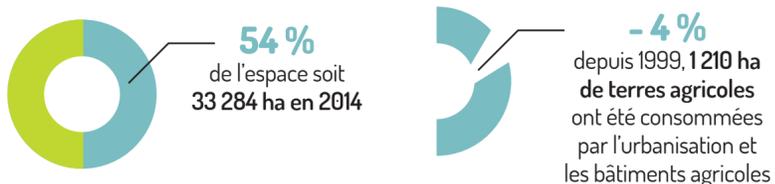
- Une production céréalière :** blé, tournesol, maïs et orge
- Une production viticole :** AOC Pineau des Charentes, AOC Cognac, IGP Vins Charentais
- Une activité de poly-élevage :** bovin (lait, mixte, viande), ovin
- Une activité conchylicole :** ostréiculture, mytiliculture



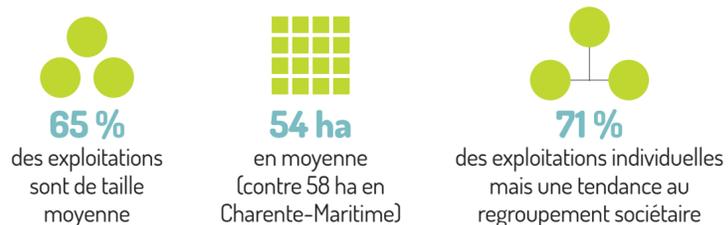
### UNE AGRICULTURE MARITIME DÉVELOPPÉE



### UN FONCIER AGRICOLE PRÉDOMINANT QUI DIMINUE



### DES PETITES EXPLOITATIONS PRINCIPALEMENT INDIVIDUELLES...



### UNE MOSAÏQUE DE MÉTIERS

- Pêche**
- Conchyliculture, Mytiliculture**
- Saliculture**
- Gambas**



SOURCES :  
 - Diagnostic agricole et forestier du SCoT, Blézat consulting, 2016  
 - Mode d'Occupation du Sol, CARA, 2015

# QUI SOMMES-NOUS ?

## PARMI LA FAUNE ET LA FLORE

### DES MILIEUX NATURELS DIVERSIFIÉS ET SENSIBLES



- 8 secteurs identifiés comme riches pour leur faune et leur flore.
- Régression des espèces et des milieux emblématiques : - 8 ha de zones humides entre 1999 et 2014 principalement pour de l'urbanisation.
- Une pression foncière et une déprise agricole menaçante : disparition d'espèces associées à l'agriculture : espèces mésocoles tels que le bleuet ou le coquelicot.

### DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES IMPORTANTES À MAINTENIR



Les corridors écologiques sont des espaces majeurs de la CARA. Ils permettent la conservation des espèces animales sur le territoire en favorisant leurs déplacements entre les réservoirs biologiques. La pression foncière conduit à une diminution de ces espaces, mettant en péril les espèces présentes sur le territoire. Si ces corridors écologiques restent importants, tout l'enjeu est de les préserver pour conserver la biodiversité.

### DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX LOCALISÉS

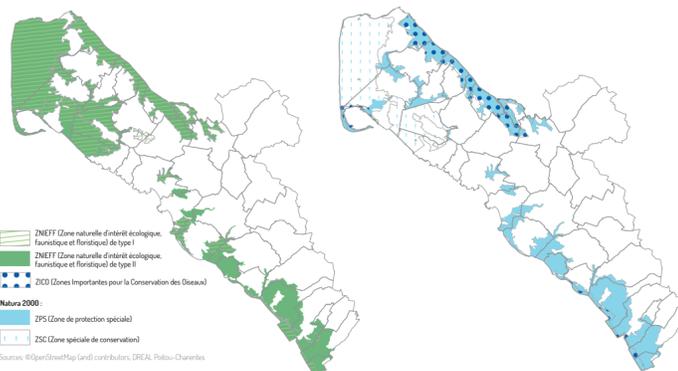
Le territoire est notamment touché par :

- Des risques inondations qui concernent près de **1 359 ha**
- Des risques submersions sur environ **5 840 ha**
- Des risques feux de forêt pouvant impacter **14 699 ha**

De multiples protections des espaces naturels :

- Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF).
- Zones d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux (ZICO).
- Natura 2000 avec les Zone de Protection Spéciale (ZPS) et les Zones Spéciales de Conservation (ZSC).
- Outils de gestion de patrimoine naturel déclinés par différents acteurs : le Conservatoire du Littoral, le Département, et le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes.

→ Les zones de protection de la CARA : ZNIEFF, ZICO et Natura 2000



### L'EAU, UNE RESSOURCE SENSIBLE MAIS GLOBALEMENT DE BONNE QUALITÉ...



Une eau potable distribuée de bonne qualité



Des eaux de baignade de qualité « bonne et excellente »

### ...MAIS SOUMISE À DES PRESSIONS

- L'ensemble des cours d'eau dégradés par de multiples origines : anthropisation, artificialisation de sols, engrais, etc.
- 50 % des nappes d'eau souterraines présentent une mauvaise qualité chimique.
- Un déficit quantitatif en période estivale due à l'augmentation de la consommation en eau.

→ Volume d'eau consommée par mois en 2014

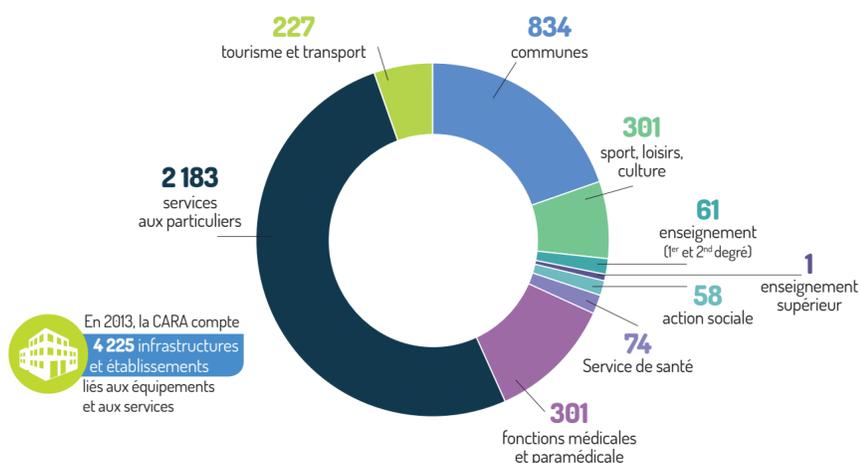


#### SOURCES :

- État initial de l'environnement, Diagnostic du SCoT, Even Conseil, 2015
- Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Seudre
- Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux « Estuaire de la Gironde et milieux associés »
- Syndicat des Eaux de Charente-Maritime

# QUI SOMMES-NOUS ?

## ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

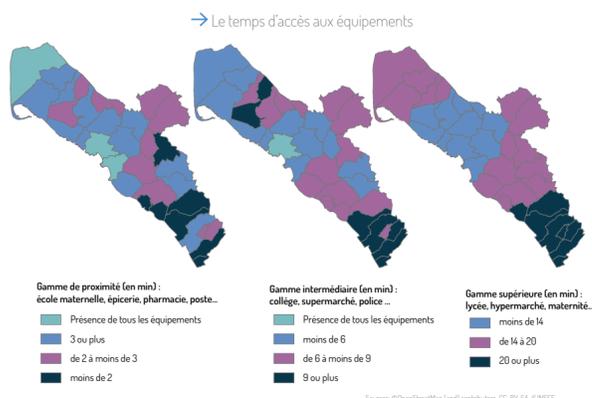


### UN TERRITOIRE BIEN ÉQUIPÉ MALGRÉ DES MANQUES IMPORTANTS

- Un territoire bien équipé mais des manques importants dans certains domaines :
- Une offre commerciale très présente : plus de 800 établissements mais des insuffisances en magasin de sport et en équipement de la maison.
  - Une offre de services à la population satisfaisante : plus de 2 183 établissements (postes, gendarmeries, pharmacies, etc.).
  - Une offre culturelle, sportive et de loisirs développée : piscines, cinémas, bibliothèques, bowling.
  - Un tissu associatif dynamique et varié : associations sportives, culturelles, de riverains, etc.
  - Une offre en services médicaux défaillante.
  - Aucun équipement structurant sur le territoire.



### LE TEMPS D'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS



### UN ACCROISSEMENT DES ÉQUIPEMENTS ET DES SERVICES MAIS QUI DISPARAISSENT EN HIVER

- Une offre commerciale saisonnière : fermeture d'un certain nombre de commerces entre octobre et avril.
- Des animations importantes en été : Violon sur le Sable, Festi'Vaux, Jeudis Musicaux qui ne sont pas assez présentes en période hivernale.



### UNE OFFRE ÉDUCATIVE ET MÉDICALE INSATISFAISANTE



Des établissements de formation supérieure quasi inexistants : uniquement **1 BTS sur la CARA**



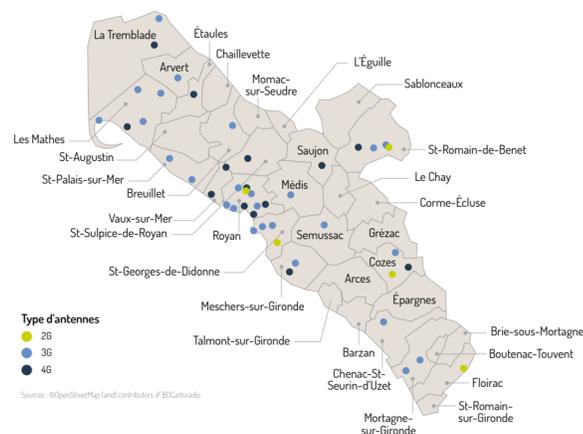
Une offre médicale tournée vers les services de proximité : **pharmacies, infirmiers**



Des structures médicales pas assez nombreuses : absence de maternité, **1 médecin pour 1 000 habitants** (contre 3 en France)

### UNE DESSERTE NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE INÉGALE POUR LES POPULATIONS ET POUR LES ENTREPRISES

- Une concentration des antennes téléphoniques sur le cœur d'agglomération et un déficit sur le reste du territoire.
- Des difficultés voir une impossibilité sur certains secteurs d'utiliser le téléphone portable ou d'accéder à internet.



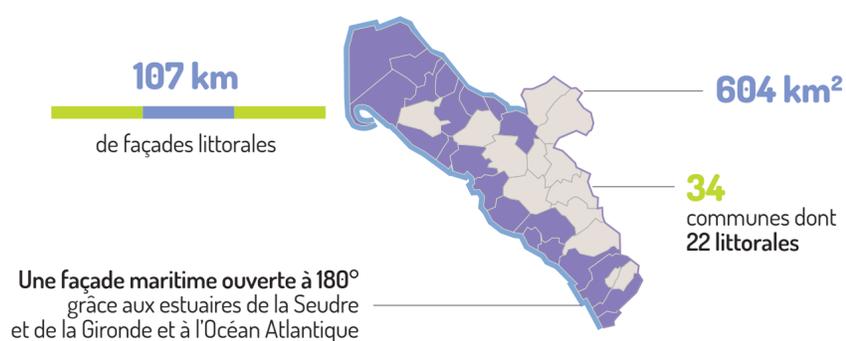
1 Équipements exerçant un rôle moteur pour le territoire, générant des flux et des déplacements qui possèdent un niveau d'impact financier non négligeable pour la CARA.

SOURCE : Base des équipements, INSEE, 2014

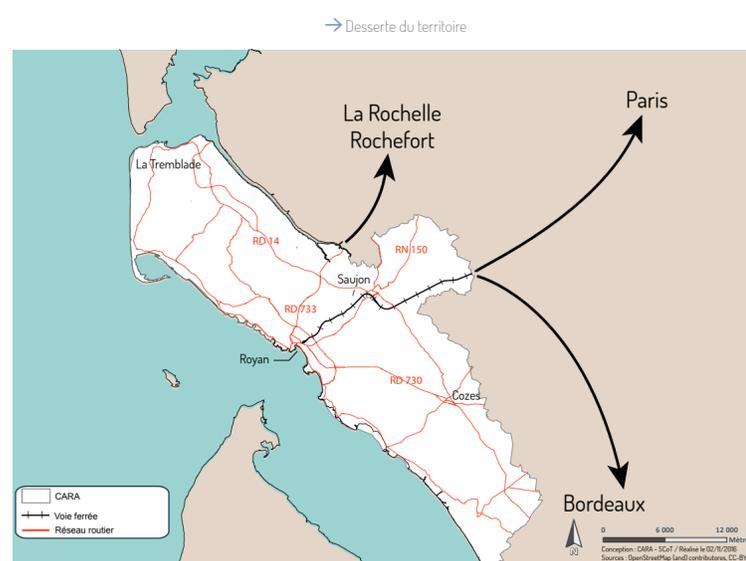
# QUI SOMMES-NOUS ?

## SITUATION GÉOGRAPHIQUE / DESSERTE DU TERRITOIRE

### CHIFFRES CLÉS



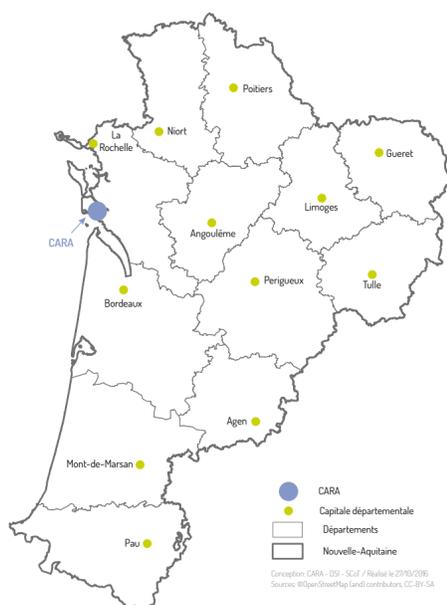
### UNE DESSERTE DU TERRITOIRE INSATISFAISANTE



### UNE PLACE STRATÉGIQUE DANS LA RÉGION NOUVELLE AQUITAINE

- À mi-chemin entre La Rochelle et la métropole d'équilibre de Bordeaux.
- À l'embouchure de la Gironde, principal fleuve de cette nouvelle région.
- L'une des principales stations balnéaires avec Arcachon, La Rochelle et Biarritz.

→ Situation géographique de la CARA en Nouvelle-Aquitaine



**4 voies principales**  
d'accès au territoire mais qui  
concentrent les flux au cœur  
de l'agglomération (effet  
entonnoir)



**1 ligne  
ferroviaire TER**  
permettant des liaisons  
vers Paris et Bordeaux  
mais des temps de trajets  
trop longs



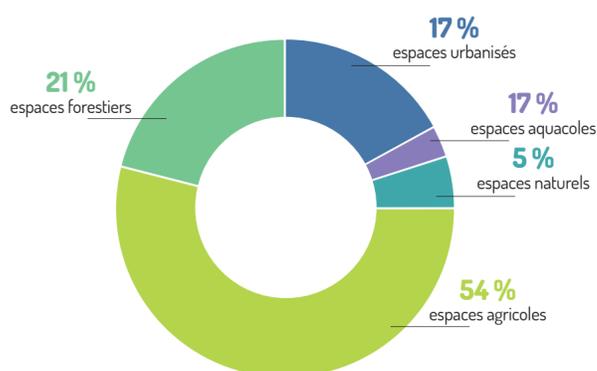
**des voies au  
gabarit non  
adapté**  
à l'affluence estivale  
entraînant des  
engorgements.

SOURCE : Plan de déplacements urbains, CARA, 2013

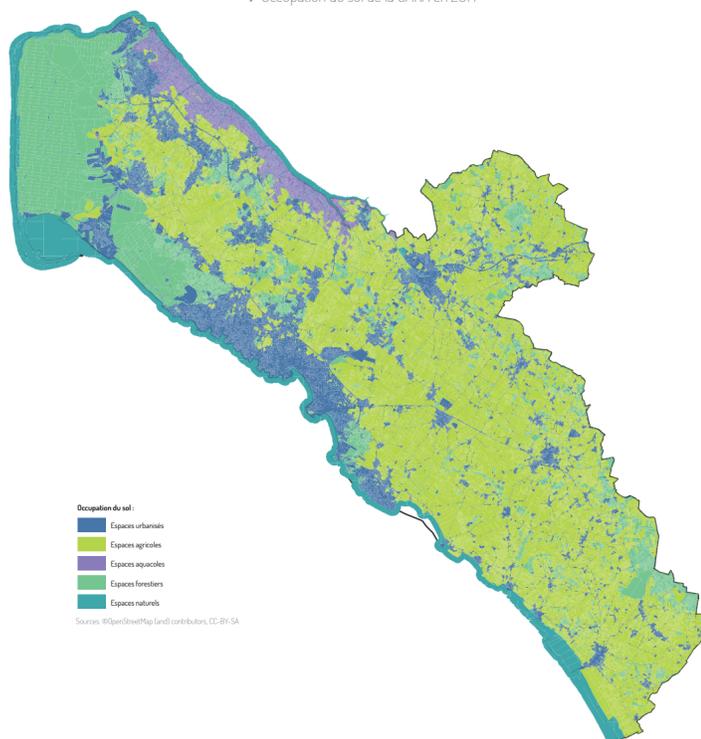
# QUI SOMMES-NOUS ?

## UN TERRITOIRE ATTRACTIF SOUS PRESSION

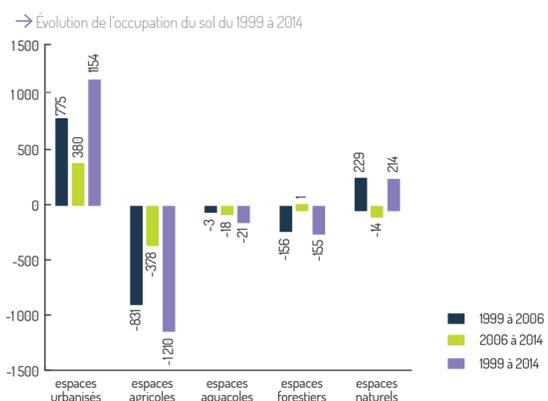
### UNE PRÉDOMINANCE DES ESPACES AGRICOLES



→ Occupation du sol de la CARA en 2014



### DES ESPACES URBANISÉS EN CONSTANTE ÉVOLUTION



- Une consommation due essentiellement à l'habitat :



**80 ha**  
artificialisation  
moyenne par an

Des constructions  
principalement  
individuelles qui  
consommement plus  
d'espace

**+ 1154 ha**

- Deux périodes significatives aux évolutions sensiblement différentes :

**1999-2006**  
développement des  
surfaces urbanisées en  
périphérie des villes

**2006-2014**  
développement des surfaces  
urbanisées au sein des espaces  
déjà construits

- Un développement peu important des **surfaces dédiées aux activités économiques** : + **50 ha**.
- Des nombreuses **infrastructures réalisées** (routières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires) : + **221 ha**.

### DES ESPACES AGRICOLES ET FORESTIERS QUI DIMINUENT

- Une perte de **310 ha d'espaces forestiers**.
- Des **espaces agricoles en déclin** :
  - une perte de **1 210 ha** en 15 ans dont **587** consommés par l'habitat et **56 ha** par des bâtiments agricoles,
  - une baisse plus importante entre 1999 et 2006 (69 % de la perte totale).
- Une **consommation essentiellement urbaine...**
  - **587 ha** consommés par de l'habitat,
  - **192 ha** sont pris par les espaces naturels.
- **...mais pas uniquement** :
  - **56 ha** des terres agricoles utilisées pour l'implantation de bâtiments agricoles,
  - **159 ha** à destination des espaces forestiers.

### LA LOI LITTORAL

- **Promulguée le 3 janvier 1986, cette loi a pour objectifs** :
  - la protection des équilibres biologiques et écologiques, la préservation des sols, des paysages du patrimoine culturel et naturel du littoral,
  - la préservation et le développement des activités économiques liées à la proximité de l'eau,
  - la mise en oeuvre d'un effort de recherche et d'innovation portant sur les particularités et les ressources du littoral.
- **Son application à la CARA** :
  - doit être prise en compte à la fois sur les communes de la façade atlantique et sur celles situées le long des estuaires de la Gironde et de la Seudre.

SOURCE : Mode d'occupation du sol, CARA, 2015

# QUI SOMMES-NOUS ?

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### CHIFFRES CLÉS



**27 000** emplois

dont 6 000  
saisonniers



**8 000** établissements  
économiques

dont 3 000 avec  
au moins un salarié

**20 %**

de foncier encore disponible dans  
les zones d'activités économiques



### UNE PRÉDOMINANCE DES PETITS ÉTABLISSEMENTS

- 4 % des entreprises possèdent plus de 10 salariés et moins de 1 % possède plus de 100 salariés.
- Deux principaux employeurs : les grandes surfaces et les hébergements de personnes âgées.



Zone d'activité économique : Royan 2 à Royan. ©Franck Prevel



Zone d'activité économique : Les portes de l'estuaire à Saint-Georges-de-Didonne. ©Marion Michaud

### DES REVENUS DÉPENDANTS DES PENSIONS



**1 877,1 € / mois**  
le revenu médian

**38,9 %**  
proviennent  
des revenus salariaux

REVENU FISCAL DES MÉNAGES (EN %)

Revenus salariaux	38,9 %
dont indemnités chômage	2,8 %
Revenus des professions non salariées	8,3 %
Pensions, retraites et rentes	43,8 %
Autres revenus	9 %

**43,8 %**  
des revenus dépendent  
des pensions et retraites

### UNE ÉCONOMIE DÉPENDANTE DU TOURISME : L'EMPLOI TOURISTIQUE REPRÉSENTE ¼ DE L'EMPLOI EN ÉTÉ



nombre d'emplois supérieur à  
la moyenne départementale :  
**13 % contre 7 % en Charente-  
Maritime**



des emplois précaires : contrats  
saisonniers, de courtes durées  
(2 mois), peu rémunérés



des emplois  
touristiques occupés  
par des jeunes

3 saisonniers sur 4  
ont moins de 25 ans

### PEU D'ACTIFS DIPLÔMÉS DU SUPÉRIEUR



**38,9 %**

un taux d'emploi  
des jeunes de  
**15 à 24 ans**  
important



**78,1 %**

des actifs possèdent  
un diplôme inférieur  
ou équivalent au Bac

entre  
**24 et 54 ans**

- 34 % des actifs possèdent un diplôme de type CAP ou BEP.
- 10 % des actifs disposent d'un diplôme d'enseignement supérieur.

### UN NIVEAU DE CHÔMAGE SUPÉRIEUR À CELUI DE LA CHARENTE-MARITIME

- 12,8 % de chômeurs en 2014 contre 11,7 % en Charente-Maritime.

### DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES LITTORALES PRISÉES

- 26 parcs d'activité dont 80 % sont aménagés.
- 67,1 ha de foncier disponible à destination des activités économiques.
- Les zones d'activités économiques à proximité du littoral et le long des axes structurant sont davantage convoitées.

SOURCES :  
- INSEE, 2010  
- Service développement économique, CARA, 2016

# QUI SOMMES-NOUS ?

## UNE DIVERSITÉ PAYSAGÈRE ET PATRIMONIALE RICHE

### CHIFFRES CLÉS DU PATRIMOINE

  
**15 monuments classés**  
« Monuments historiques »

  
**10 monuments inscrits**



### DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX RECONNUS



- Deux communes classées par l'association « Plus Beaux Villages de France » :
  - Talmont-sur-Gironde et Mornac-sur-Seudre.
- Royan possède le label « Ville et Pays d'art et d'histoire ».
- Talmont-sur-Gironde, Mortagne-sur-Gironde et Mornac-sur-Seudre appartiennent au réseau des « Villages de pierres et d'eau ».

### DES SITES DE NOTORIÉTÉ NATIONALE

- Des monuments religieux : Église-Sainte-Radegonde de Talmont-sur-Gironde, Église Notre-Dame-de-Royan, l'Abbaye de Sablonceaux, etc.
- Des sites naturels remarquables : grottes de Matata, site du Fà, etc.
- Des édifices remarquables : Phare de la Coubre.



### UNE DIVERSITÉ PAYSAGÈRE IMPORTANTE

- Littoraux balnéaires de la « Côte de Beauté » : plages, falaises calcaires, stations balnéaires.
- Les grands massifs forestiers : composés par les massifs de la Coubre et de Suzac.
- Les marais doux et salés : prairies humides, polder, activités conchylicoles.
- Les bassins ostréicoles de la Seudre : présence de claires, de chenaux façonnés par l'Homme.
- Coteaux viticoles de l'estuaire de la Gironde : falaises calcaires et plateaux viticoles.
- Plateaux agricoles : champs cultivés et centre-bourgs traditionnels.



SOURCE :  
- État initial de l'environnement, Diagnostic du SCoT, Even conseil, 2016  
- Diagnostic du SCoT, CARA, 2016

# QUE VOULONS-NOUS ?

## QU'ÉTOU QU'OLÉ QU'THIEU UN « PROJET DE TERRITOIRE » ?

(C'est quoi un « projet de territoire » ?)



« but que l'on se propose d'atteindre »  
— Larousse —

« étendue de la surface terrestre  
sur laquelle vit un groupe humain »  
— Le Petit Robert —



### PROJET DE TERRITOIRE

La stratégie / les objectifs souhaités pour le territoire  
et ses habitants pour les 20 prochaines années.

#### POURQUOI CONSTRUIRE UN « PROJET DE TERRITOIRE » ?

Pour faire évoluer notre  
cadre de vie et pour avoir  
un document stratégique  
qui précise les actions et  
les opérations à engager.

#### QUI PARTICIPE À LA CONSTRUCTION DU « PROJET DE TERRITOIRE » ?

- Les élus.
- Les habitants.
- Le conseil de développement (CODEV).
- Les techniciens de la CARA.
- Les territoires voisins.
- Les services de l'État.



PARVENIR À UN  
DÉVELOPPEMENT  
PLUS ÉQUILIBRÉ DU  
TERRITOIRE



CONFORTER  
ET AMÉLIORER  
LA QUALITÉ DE VIE  
DES HABITANTS

#### 4 GRANDS OBJECTIFS

CONSOLIDER  
L'ATTRACTIVITÉ  
ÉCONOMIQUE EN  
UTILISANT LES ATOUTS  
DU TERRITOIRE



AFFIRMER UNE IDENTITÉ  
INTERCOMMUNALE

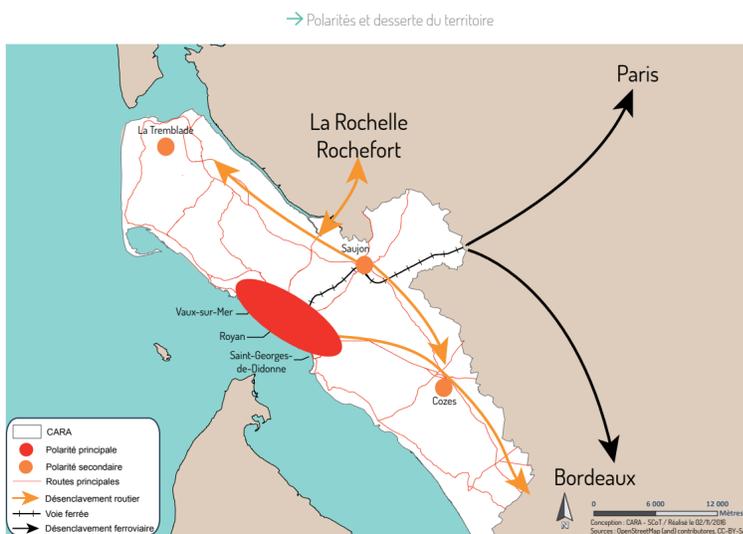
# QUE VOULONS-NOUS ?

## PARVENIR À UN DÉVELOPPEMENT PLUS ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

### CONFORTER UN TERRITOIRE STRUCTURÉ EN 3 NIVEAUX

- Un **pôle principal** à densifier (Royan, Saint-Georges-de-Didonne et Vaux-sur-mer).
- **Des pôles secondaires** à conforter (Saujon, Cozes, La Tremblade) pour favoriser la proximité et offrir une alternative de projets structurants au pôle principal pour les différents besoins quotidiens (économiques, services, équipements, commerces, emploi, habitat, etc.).
- **Des centre-bourgs / centre-villes** à maintenir et à renforcer en termes d'habitat, de services et de commerces de proximité pour maintenir le dynamisme communal.

Concernant les hameaux isolés, nombreux sur le territoire, leur développement se fera dans le cadre d'une urbanisation contenue afin de limiter l'étalement urbain et de ne pas altérer la qualité des paysages.



### CONCILIER LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'URBANISATION

- Concilier la préservation de nos richesses naturelles et patrimoniales tout en les valorisant pour le développement du territoire.
- Être vigilant sur les choix d'urbanisation futurs par rapport à la présence de corridors écologiques.
- Avoir un regard particulier sur le développement à proximité immédiate des secteurs écologiques dégradés (ex. : les marais péri-urbains).
- Intégrer les principes de préservation des fonctionnalités écologiques dans les aménagements urbains et d'infrastructures.
- Protéger les zones humides.



### DÉSENCLAVER LE TERRITOIRE (voir la carte ci-contre)

- Désenclavement numérique : l'objectif est la desserte à très haut débit, via la fibre optique de l'ensemble du territoire à l'horizon 2025.
- Mettre à niveau les infrastructures ferroviaires pour se raccorder à la Ligne à Grande Vitesse (LGV) et améliorer les liaisons vers Paris et Bordeaux.
- Désengorger les circulations sur la frange littorale en éclatant les flux à Saujon vers la Presqu'île d'Arvert, à l'est, et vers Cozes, à l'ouest.
- D'améliorer la desserte routière : aménager la RN150 entre Saujon et Royan, la RD730 vers / depuis Bordeaux et les liaisons vers Rochefort et La Rochelle pour avoir une desserte efficace.

### ORGANISER LES DÉPLACEMENTS SELON LA CONFIGURATION ET LA STRUCTURE DU TERRITOIRE

L'objectif est que chaque personne puisse prendre le mode le plus approprié à ses déplacements tout en essayant au maximum de diminuer l'usage de la voiture :

- Inciter à la marche à pied et au vélo pour les déplacements courts en développant, en valorisant, en aménageant et en sécurisant les liaisons douces.
- Proposer une offre de transports plus compétitive pour rendre attractif ce mode et diminuer l'usage de la voiture individuelle : meilleure fréquence des bus, adaptation de l'offre aux usages, temps de trajet compétitif par rapport à la voiture (lignes fortes, rabattement, parkings relais).
- Permettre le développement de toute forme alternative au déplacement en voiture individuelle (ex. : co-voiturage, électromobilité, etc.).
- Avoir la volonté de développer, dans la mesure du possible, le transport fluvial (transports de marchandises et de personnes) pour créer des liens avec Bordeaux.



### RECHERCHER LA COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LES COMMUNES LITTORALES ET LES COMMUNES RURALES

Initier une logique de développement moins dépendante du tourisme balnéaire de masse, basée sur une meilleure valorisation des espaces ruraux, estuariens et ostréicoles, permettant l'émergence d'une véritable économie rurale.



# QUE VOULONS-NOUS ?

## CONFORTER ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS

Le développement de la CARA doit pouvoir profiter aux habitants permanents, actuels et futurs, en confortant ses atouts et en améliorant ses points faibles.

### EN TERMES D'ACTIVITÉS DE LOISIRS, CULTURELLES ET SPORTIVES

- Étendre ces activités en dehors de la période estivale et en proposer davantage pour les jeunes.
- Valoriser les salles culturelles et les équipements existants.
- Mutualiser les salles communales et la programmation culturelle à l'échelle intercommunale.
- Créer de nouveaux équipements avec des salles modulables à usage mixte : cinéma, spectacles, congrès.
- Moderniser et développer l'offre d'équipements aquatiques, d'activités et d'équipements du bien être comme le thermalisme.



### EN TERMES D'HABITATS

- Chacun doit pouvoir se loger là où il le souhaite sur le territoire. Les priorités en matière d'habitat sont de permettre aux ménages à revenus moyens et modestes et aux jeunes de se loger sur la CARA.
- Prendre les dispositions nécessaires pour faciliter, développer et intégrer les modes de déplacements collectifs terrestres et les modes de déplacements doux (piétons et vélos) dans les opérations d'habitat.
- Adapter l'habitat, les équipements et les infrastructures à la géographie et aux risques naturels identifiés sur le territoire : inondation par débordement de cours d'eau ou remontée des nappes, submersion marine, feux de forêt, retrait/gonflement des argiles...
- Impliquer davantage les collectivités (CARA et communes) dans le choix des aménagements et opérations urbaines à vocation d'habitat pour répondre aux besoins locaux et permettre de les lier à la proximité des commerces, des équipements et des zones d'emplois.
- Améliorer la complémentarité entre la CARA et les communes sur les réflexions préalables en matière de réalisation d'opérations d'habitat, d'activités économiques ou mixtes.



### EN TERMES D'OFFRE COMMERCIALE ET DE SERVICES

- Comblent les lacunes en matière de commerces de technologies, d'électroménagers, de biens culturels et sportifs sur le territoire pour limiter l'évasion commerciale physique et numérique.
- Revaloriser les centre-villes et les centre-bourgs en termes d'habitat et d'activités économiques pour rapprocher les équipements commerciaux des lieux d'habitat et répondre aux besoins courants.
- Améliorer l'offre de services médicaux aux populations (augmenter l'offre de médecin, présence d'une maternité, ...).



### EN TERMES DE QUALITÉ DE VIE

- Concilier la réduction de la consommation d'espaces agricoles et naturels et la densification urbaine<sup>1</sup> pour conserver un cadre de vie agréable.
- Établir une stratégie de maîtrise foncière.
- Préserver et valoriser le cadre naturel et patrimonial.
- Mettre en valeur la diversité paysagère du territoire qui participe à la qualité de vie locale.
- Garantir la multi-fonctionnalité de la forêt dans ses rôles de protection du littoral, de biodiversité, récréatifs (tourisme, chasse, ...) et économiques (production de bois).



<sup>1</sup> Densification urbaine : concept qui consiste à faire vivre davantage de population sur un même espace urbain.

# QUE VOULONS-NOUS ?

## CONSOLIDER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN UTILISANT LES ATOUTS DU TERRITOIRE

### ASSURER LA PÉRENNITÉ DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE, CONCHYLICOLE ET DE LA PÊCHE

- Préserver le foncier agricole, potentiel de production du territoire.
- Maintenir les conditions de viabilité et de fonctionnalité des exploitations et des espaces de production agricole en limitant le mitage.
- Inciter à évoluer vers des modes de production raisonnés et respectueux de l'environnement.
- Optimiser la gestion de la ressource en eau.
- Concilier l'agriculture et la préservation des milieux humides.
- Valoriser les services rendus par l'agriculture pour faire mieux reconnaître le rôle économique, le fonctionnement et la diversité de l'agriculture locale.
- Encourager et accompagner le développement des circuits-courts de proximité et mettant en avant des produits de qualité.
- Conserver l'espace agricole comme un espace structurant du paysage et de l'identité du territoire.
- Être vigilant sur les espaces agricoles littoraux face à la pression foncière.

Concernant l'activité conchylicole et la pêche :

- Susciter de nouvelles perspectives économiques locales : reconquérir les usages du marais salé en matière d'aquaculture, rechercher des synergies économiques avec les autres pôles d'activité du territoire.
- Se donner la possibilité de développer la pisciculture et l'algoculture grâce à la bonne qualité des eaux.
- Augmenter la consommation locale de produits de la mer : les rendre plus accessible pour le consommateur, former et informer les acteurs de la distribution locale de ces produits.
- Valoriser les métiers et savoirs faire locaux : proposer une animation pédagogique aux scolaires, mise en valeur des métiers et des pratiques sur les sites d'activités.



### FAIRE DE LA CARA UN TERRITOIRE D'INNOVATION ET DE COMPÉTITIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Inciter les acteurs à développer de l'innovation pouvant créer de la valeur ajoutée et des emplois sur le territoire.
- Mobiliser les acteurs locaux dans une logique de co-construction et de coproduction : « l'innovation pour et par le territoire ».
- La compétitivité passe également par la qualification, la montée des niveaux de compétence des emplois et des salariés et par l'adaptation de l'offre de formation.



### FAIRE DE LA CARA UN TERRITOIRE D'ACCUEIL, DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

- Faire en sorte que les conditions d'installation et le développement des entreprises, et en particulier les PME / PMI soient les plus attractives possibles.
- Identifier et structurer les filières locales d'excellence.
- Attirer et encourager des filières ou des secteurs économiques innovants, notamment dans les services à haute valeur ajoutée comme les services aux entreprises et l'économie numérique.
- Favoriser les capacités des entreprises en matière de montée en gamme des produits, d'innovation, d'exportation, ...
- Agir sur l'offre foncière d'entreprise et la politique globale des zones d'activités économiques et d'immobilières d'entreprises : aménagement, requalification, commercialisation et valorisation.
- Permettre de combler l'offre artisanale sur les manques et faciliter le lien entre les clients et les artisans.

### CONSTRUIRE UNE ARMATURE COMMERCIALE QUI S'APPUIE SUR LA STRUCTURATION URBAINE DU TERRITOIRE

- Consolider le rayonnement commercial du pôle principal (Royan, Saint-Georges-de-Didonne et Vaux-sur-mer).
- Renforcer les complémentarités entre le pôle central et les pôles secondaires et les équilibres entre les pôles secondaires pour répondre à l'ensemble des besoins de consommation.
- Maintenir l'attractivité et une desserte commerciale au cœur des centres villes, centres bourgs et des quartiers mixtes pour rapprocher les équipements commerciaux des lieux d'habitat pour les besoins courants.
- Maîtriser l'impact des équipements commerciaux sur leur environnement, maîtriser la localisation, le dimensionnement et l'intégration des projets commerciaux.

### DIVERSIFIER ET FAIRE MONTER EN GAMME L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE

- Continuer à développer un tourisme qui qualifie le territoire par la mise en valeur du cadre de vie et des activités.
- Rompre l'effet de la saisonnalité par la diversification de l'offre (ex : tourisme vert, tourisme d'affaires, etc.).
- Affirmer la position de la CARA comme destination touristique hors saison.
- Développer en parallèle une montée en gamme pour engendrer des effets d'entraînement d'évolution de l'image, désaisonnaliser et capter des nouvelles clientèles plus aisées (catégories moyennes supérieures), voire internationales.



### DÉVELOPPER L'ACCÈS AU TRÈS HAUT DÉBIT

L'objectif est la desserte à très haut débit, via la fibre optique de l'ensemble du territoire à l'horizon 2025.

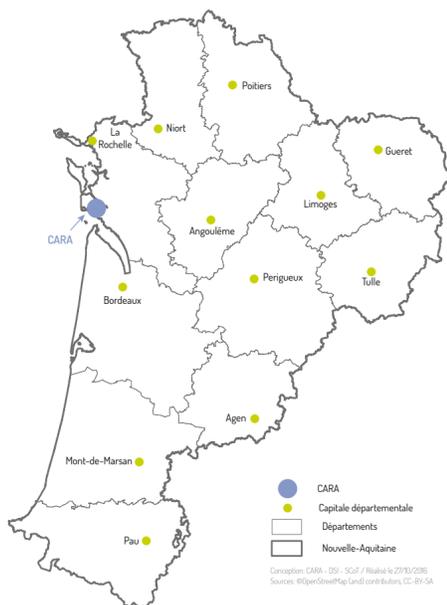
# QUE VOULONS-NOUS ?

## AFFIRMER UNE IDENTITÉ INTERCOMMUNALE

### AFFIRMER NOTRE POSITION CENTRALE DANS LA NOUVELLE AQUITAINE ET CRÉER DES LIENS AVEC BORDEAUX

- Mettre en perspective le développement économique, la formation, l'orientation et l'emploi car l'innovation est facilitée par des échanges fluides entre territoires, entreprises, universités et recherche.
- Tirer profit de l'image et notoriété internationale véhiculées par la métropole de Bordeaux et la Nouvelle Aquitaine.

→ Situation géographique de la CARA en Nouvelle-Aquitaine



### AMÉLIORER LES PERCEPTIONS VISUELLES DES DIFFÉRENTES ENTRÉES SUR LE TERRITOIRE

- Harmoniser en régissant le mobilier, l'affichage et l'organisation spatiale (ex. : implantation des constructions) des secteurs d'habitat ou d'activités économiques des entrées de villes en affirmant le passage d'un caractère routier à un caractère urbain.
- Traiter et aménager les traversées des bourgs pour sortir de la logique routière (éviter les traversées linéaires) et permettre de révéler les qualités paysagères des bourgs.
- Améliorer l'accessibilité des zones commerciales et économiques : bien que l'automobile reste aujourd'hui le mode privilégié par les usagers de ces zones, il importe d'améliorer leur desserte en transports en commun et de promouvoir l'accessibilité en mode doux.



### AVOIR UNE POLITIQUE PORTUAIRE ADAPTÉE AU POTENTIEL DES 3 FAÇADES MARITIMES ET ESTUARIENNES

- Optimiser les capacités des ports et mouillages existants tout en garantissant la limitation des atteintes à l'environnement littoral et au milieu aquatique pour faire face à la saturation des sites d'accueil portuaires (notamment pour la plaisance).
- Créer des aires de carénages aux normes et réglementer les aires de mouillage.
- Étudier la possibilité et la faisabilité de développer un tourisme fluvial sur l'estuaire de la Gironde.



### SE DISTINGUER DES TERRITOIRES TOURISTIQUES LITTORAUX EN CRÉANT UNE MARQUE TERRITORIALE

Créer une marque territoriale revient à développer et à renforcer le caractère identitaire de notre territoire :

- Conforter une position privilégiée en termes d'économie touristique.
- Conserver l'attractivité et la richesse de notre littoral tout en renforçant et en diversifiant l'offre.
- Devenir un territoire compétitif et innovant.
- Rassembler et fédérer les partenaires et les acteurs locaux sous l'égide d'une marque commune.
- Promouvoir la richesse et les atouts naturels diversifiés de notre territoire et de les utiliser comme leviers d'attractivité.

# COMMENT ALLONS-NOUS FAIRE ?

## LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



### PROJET DE TERRITOIRE

#### LES MOYENS ET LES ACTIONS (DOO)

##### CONSOLIDER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE PAR :

- Une spécialisation des zones d'activités économiques afin de rationaliser l'organisation et les aménagements urbains.
- Une requalification des zones d'activités économiques communautaires avec une meilleure intégration paysagère et architecturale, l'installation d'énergies renouvelables, l'accompagnement à la sobriété énergétique, le partage de l'espace en faveur des mobilités douces, ...
- La création d'un pôle industriel et de services aéronautiques à Médis / Royan et de 3 nouvelles zones commerciales : « Belmont » à Médis, « Margite » à Saint-Georges-de-Didonne et « Val Lumière 3 » à Vaux-sur-Mer.
- La réalisation d'un état des lieux quantitatif et qualitatif de l'offre artisanale, commerciale, industrielle et tertiaire qui permettra de définir les besoins à l'horizon 2040 et de prévoir éventuellement l'ouverture de nouvelles zones d'activités dans les plans locaux d'urbanisme.



Parc à huîtres. © L. Mignaux - MEDDE-MLET



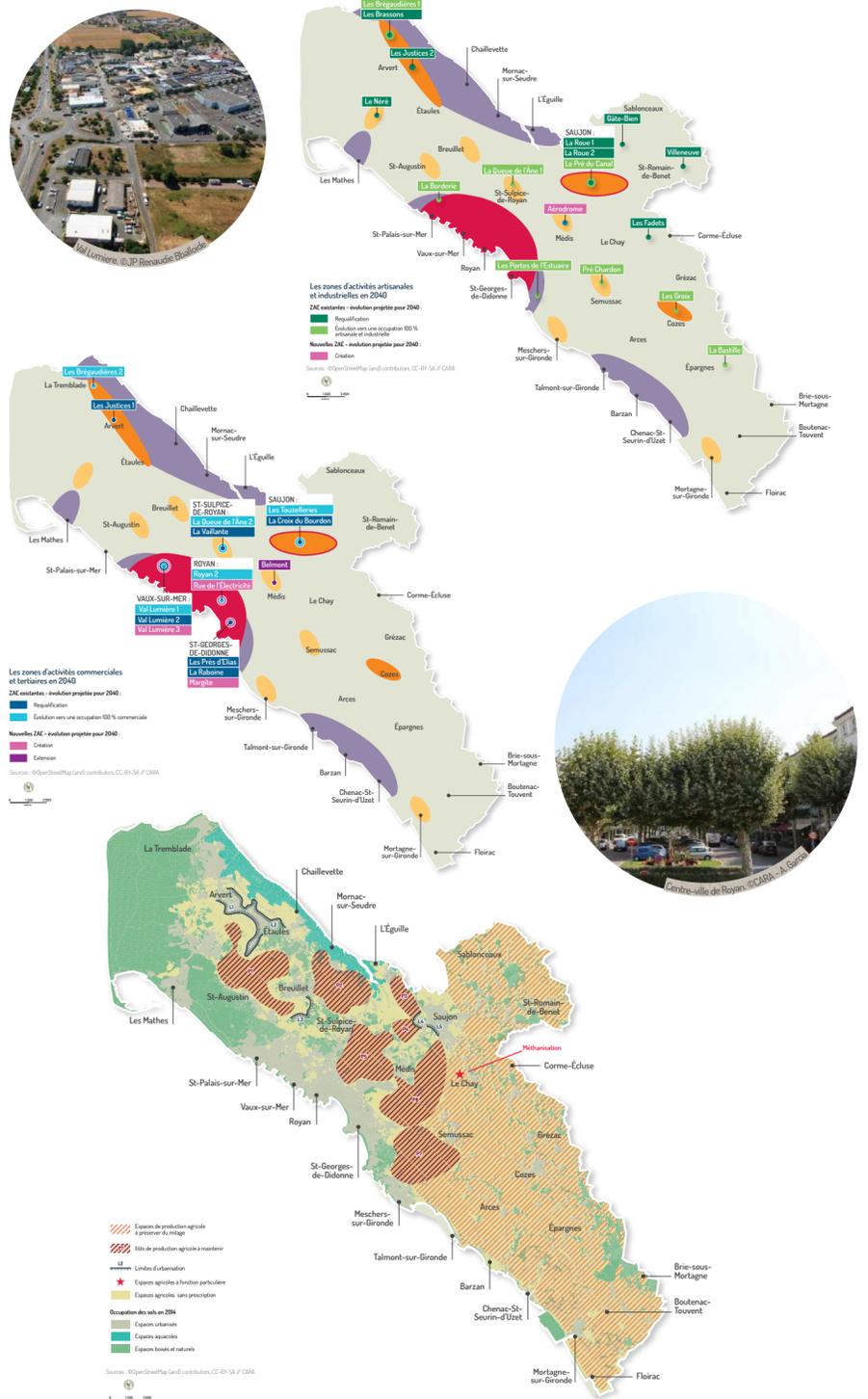
Viticulteur. © CARA - F. Prével

##### PRÉSERVER LE FONCIER AGRICOLE, OUTIL DE PRODUCTION PAR :

- La définition de secteurs dédiés aux activités agricoles.
- L'identification de limites d'urbanisation pour stopper la pression foncière.
- L'instauration de coupures agricoles pour conforter les usages et les accès aux parcelles et ainsi éviter la fragmentation des exploitations.
- Une urbanisation priorisée autour des centralités pour ne pas grignoter l'espace agricole de façon discontinue.



Val Lumière. © JP. Renaudie - DSDS/ARS



Centre-ville de Royan. © CARA - A. Garcia

# COMMENT ALLONS-NOUS FAIRE ?

## LES ÉNERGIES ET LES MILIEUX NATURELS



### PROJET DE TERRITOIRE

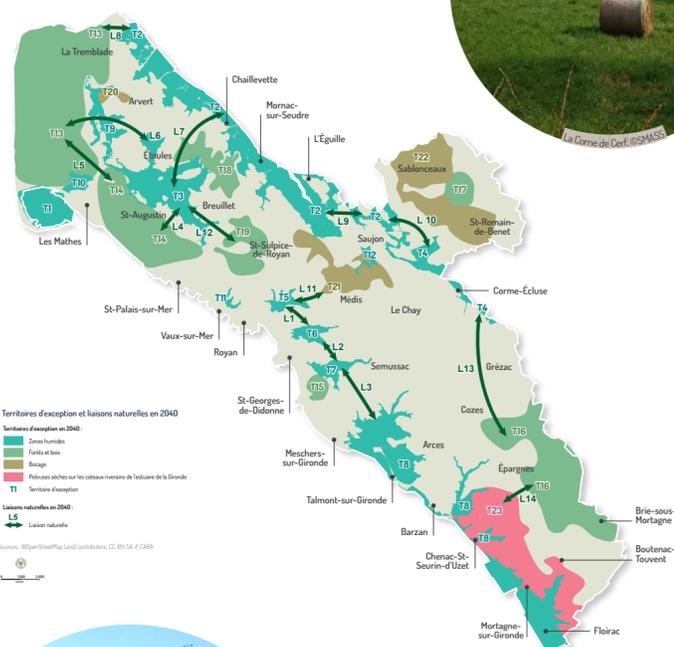
#### LES MOYENS ET LES ACTIONS (DOO)

##### PRÉSERVER LES RICHESSES NATURELLES DIAGNOSTIQUÉES EN MATIÈRE DE PATRIMOINE NATUREL ET DE BIODIVERSITÉ PAR :

- L'identification des grands milieux naturels comme richesses du territoire : les zones humides, les boisements, les paysages de bocage, les pelouses sèches et le réseau hydrographique.
- La limitation des aménagements situés dans ces milieux et leurs abords.
- L'identification des liaisons naturelles qui relient les grands milieux.
- La protection ou l'intégration des liaisons naturelles dans les projets d'aménagement.
- L'identification et la protection des éléments de « nature en ville ».

##### DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES PAR :

- La création d'une plateforme de rénovation énergétique qui permettra d'accompagner les habitants dans la rénovation performante de leur logement, grâce à un guichet unique rassemblant les aides et dispositifs.
- La mise en œuvre d'un plan solaire avec la réalisation d'une cartographie du potentiel solaire (aussi appelé cadastre solaire) et un accompagnement technique à la réalisation d'études de faisabilité pour les communes et les acteurs économiques.
- La création d'une filière locale bois-énergie en développant la demande (accompagnement des communes pour les équipements bois-énergie et promotion des équipements bois-bûches pour les particuliers) et en structurant une filière locale (recensement des déchets bois du territoire pour approvisionner une unité et filière locale).



# COMMENT ALLONS-NOUS FAIRE ?



## LES ÉQUIPEMENTS



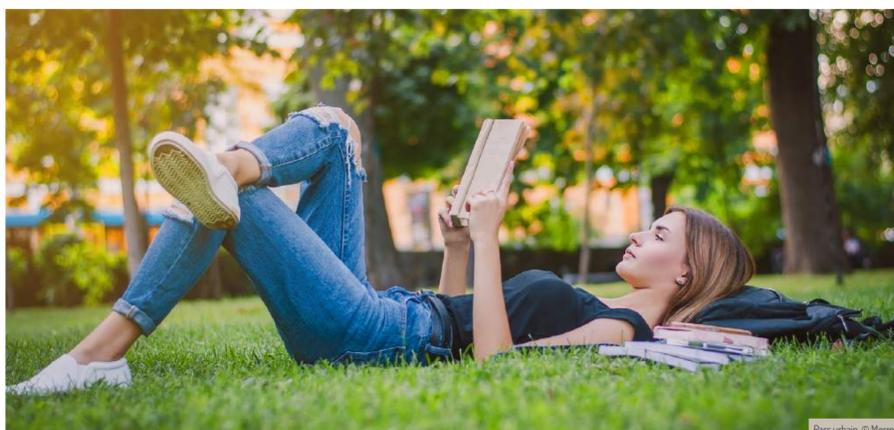
### PROJET DE TERRITOIRE



#### LES MOYENS ET LES ACTIONS (DOO)

##### ■ OFFRIR UN NIVEAU SATISFAISANT D'ÉQUIPEMENTS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE PAR :

- **L'amélioration de l'offre en équipements aquatiques** qui devra prendre en considération la situation actuelle : absence d'équipements aquatiques sur le bassin de la Presqu'île d'Arvert, état dégradé et vieillissant de la piscine de Royan, ouverture estivale de la piscine de Cozes et saturation de la piscine de Saujon.
- **L'étude d'un nouvel équipement culturel avec des salles modulables à usage mixte** (spectacles, congrès, événements, etc.) de rayonnement extracommunautaire (au-delà du territoire de la CARA) qui permettra de déterminer sa faisabilité, sa taille et sa capacité, sa localisation, ...
- **La réalisation de parcs urbains à vocation sportive, récréative et de détente.**
- **Un meilleur rayonnement du stade d'honneur de Royan** (au-delà du territoire de la CARA).
- **Une bonne desserte par les infrastructures routières et le réseau de bus de l'ensemble des équipements** ainsi qu'une offre de stationnement en adéquation avec la taille et le rayonnement de l'équipement.



# COMMENT ALLONS-NOUS FAIRE ?

## LES MOBILITÉS



### PROJET DE TERRITOIRE

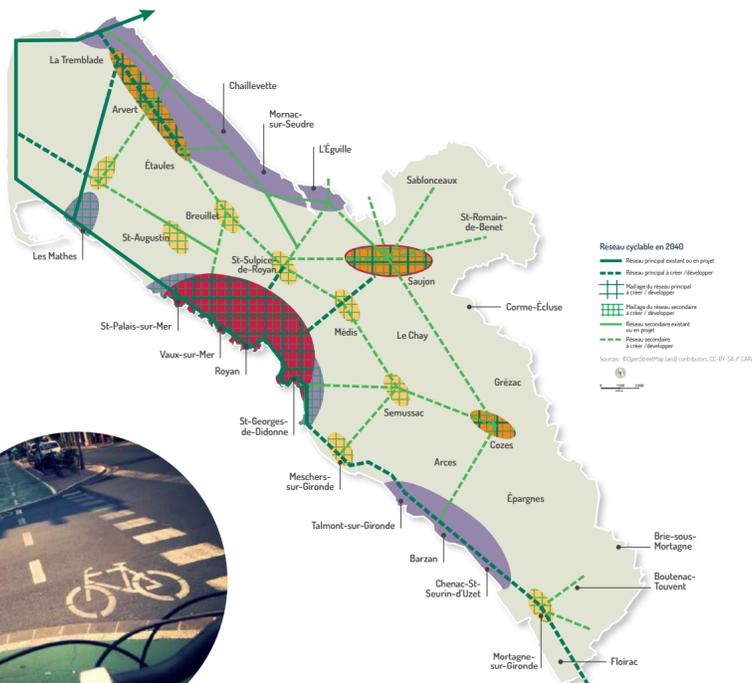
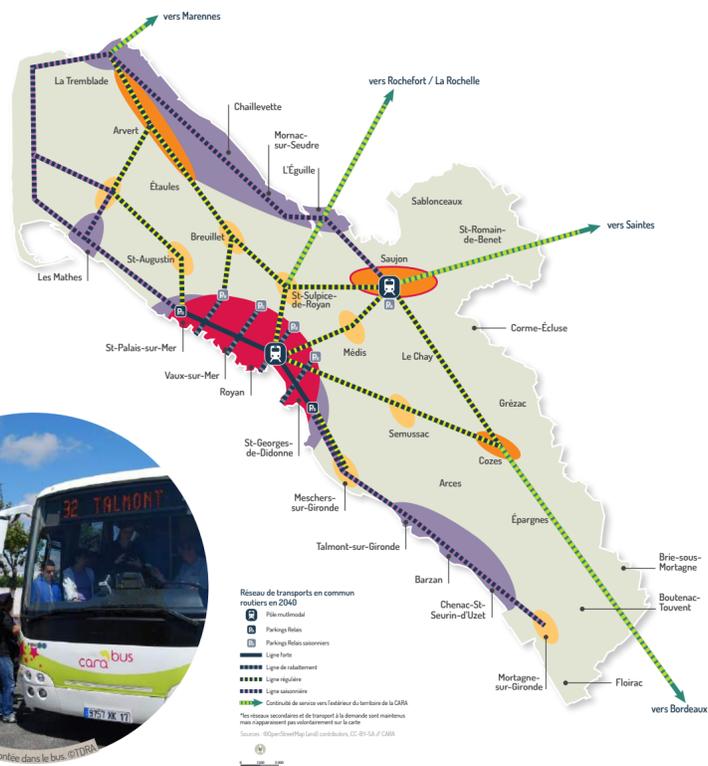
#### LES MOYENS ET LES ACTIONS (DOO)

##### ■ DÉPLOYER UN RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN ADAPTÉ À LA CONFIGURATION DU TERRITOIRE ET RACCORDÉ AUX PÔLES MULTIMODAUX DE ROYAN ET SAUJON PAR LA MISE EN PLACE :

- **D'une ligne à haut niveau de service** : cette « colonne vertébrale » fera le lien avec les autres lignes du réseau, et traversera la centralité de Saint-Georges-de-Didonne à Saint-Palais-sur-Mer. Sa mise en place et son efficacité nécessiteront l'amélioration des conditions de circulation, l'aménagement de parkings relais, une bonne amplitude horaire, un cadencement important des bus, une information en temps réel, un stationnement réglementé en centre-ville, etc.
- **De lignes de rabattement** qui permettront une desserte plus fine de la centralité et de certains points d'intérêts : zones commerciales de « Royan 2 » et « Val Lumière », le bac, ...
- **Des lignes régulières** qui assureront la desserte des pôles intermédiaires et de proximité avec la ligne à haut niveau de service.
- **D'un transport à la demande** qui permettra le rabattement des personnes situées à plus de 700 mètres d'un point d'arrêt sur des lignes régulières.
- **Des lignes saisonnières** qui viendront renforcer le réseau en période estivale pour s'adapter à une demande plus importante.

##### ■ COMPLÉTER ET RENFORCER LE RÉSEAU CYCLABLE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE AVEC :

- **Un réseau principal** qui sera structurant à l'échelle de la CARA. Il permettra de mailler les zones les plus urbanisées et comprendra les grands itinéraires de cyclotourisme.
- **Un réseau secondaire** qui assurera un maillage plus fin de la centralité et des zones urbanisées et permettra des liaisons entre les communes des pôles secondaires et de proximité.



# COMMENT ALLONS-NOUS FAIRE ?

## LA CONSOMMATION DES ESPACES ET L'HABITAT



### PROJET DE TERRITOIRE

#### LES MOYENS ET LES ACTIONS (DOO)

**DIMINUER LA CONSOMMATION DES ESPACES AGRO-NATURELS PAR L'HABITAT DANS LES 33 COMMUNES, PAR RAPPORT À CELLE OBSERVÉE ENTRE 1999 ET 2014 PAR :**

- L'instauration d'une baisse minimum de consommation des espaces agro-naturels pour chaque commune et selon sa classification dans l'armature urbaine 2040.

↳ Baisse minimum de la consommation des espaces agro-naturels par l'habitat pour chaque commune comprise dans (2040) :

LA CENTRALITÉ	-15 %
LES PÔLES INTERMÉDIAIRES	-30 %
LES PÔLES DE PROXIMITÉ	-35 %
LE SECTEUR DIFFUS	-40 %
TOTAL CARA	-32%

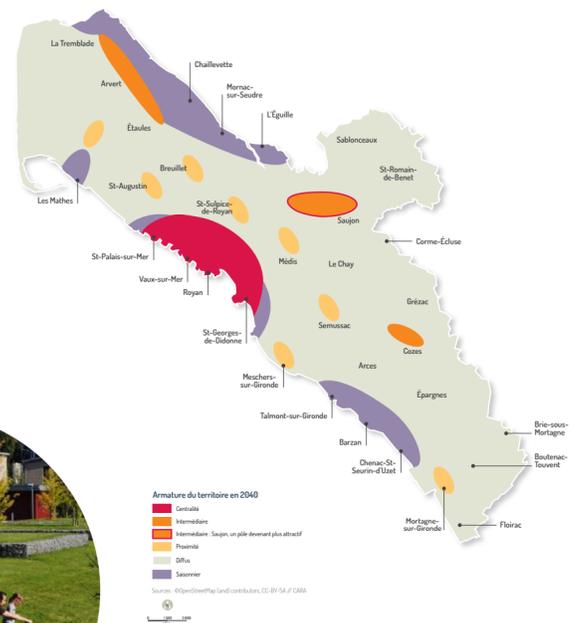
- L'étude des potentialités de densification<sup>1</sup> et de mutation (dents creuses, friches, ...) des espaces urbanisés afin d'y prioriser la réalisation des futurs logements.
- L'instauration d'une densité d'habitat plus importante dans les nouvelles opérations d'habitat. Cette augmentation pourra varier à l'intérieur des espaces déjà urbanisés (par secteur/par quartier) et être différenciée entre les espaces déjà urbanisés et les espaces d'urbanisation future.

**OFFRIR UNE QUALITÉ DU CADRE DE VIE DANS LES OPÉRATIONS D'HABITAT ET PERMETTRE LE « VIVRE ENSEMBLE » PAR :**

- L'organisation des mobilités : quelle place pour l'automobile ? les liaisons douces ?
- Le traitement qualitatif des espaces publics : des espaces vécus et partagés, des espaces aux usages mutualisés (gestion de l'eau / espace récréatif).
- La qualité des constructions : énergétiques, gestion des vis-à-vis, intégration paysagère, ...
- Une meilleure offre d'habitat dans le parc locatif aidé.
- Des opérations d'habitat public avec un portage intercommunal ou communal.

**REVALORISER LES CENTRES-VILLES ET CENTRE-BOURGS DE LA CARA PAR :**

- La délimitation géographique des centres-villes / bourgs : où commencent, où s'arrêtent les centres-villes ?
- Une intervention sur les centres-villes/ bourgs en ayant une approche multithématique (habitat, commerces, espaces publics, mobilités, etc.) et participative pour impliquer les différents acteurs locaux.
- Une attention sur l'équilibre commercial avec les périphéries afin de ne pas engendrer le déclin de la vitalité des centres.



<sup>1</sup> Faire vivre davantage de population sur un même espace urbain.